



Independent observer
of the Global Fund

LE CONSEIL DU FONDS MONDIAL, LORS DE SA 45ÈME RÉUNION ABORDE LES PRINCIPAUX DÉFIS TELS QUE LA NOUVELLE STRATÉGIE, LE CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION ET LA GESTION DES RISQUES DANS LE CONTEXTE DE COVID-19.

Le Conseil du Fonds mondial a tenu sa 45ème réunion virtuellement, du 10 au 11 mai 2021. Pour la troisième fois consécutive, la réunion du Conseil d'administration s'est tenue virtuellement en raison de la COVID-19, l'après-midi, heure d'Europe centrale, afin de permettre la participation de toutes les circonscriptions. Deux sessions préalables au Conseil d'administratio avaient déjà été organisées les 5 et 10 mai, au cours desquelles les membres du Conseil avaient abordé les questions suivantes : information sur le cadre d'appétit au risque, une discussion sur la COVID-19 et la continuité des activités, une présentation des progrès réalisés par le Secrétariat dans le cadre de la protection contre l'exploitation, les abus sexuels, et le harcèlement sexuel (PSEAH) dans les codes de conduite du Fonds mondial, un coup de projecteur sur le financement de la santé, un avis et une mise à jour du Bureau de l'Inspecteur général (OIG).

Dans cet article, nous résumons les principales décisions prises lors de la réunion virtuelle et celles prises par vote électronique avant la réunion.

Points de décision confirmés lors de la 45ème réunion du Conseil d'administration

Lors de la session virtuelle, le Conseil a approuvé

- La nomination de Birgit Pickel, comme rapporteure de la 45ème réunion du Conseil d'administration ([GF/B45/DP01](#))

-)
- L'ordre du jour de la réunion ([GF/B45/01](#))
 - L'augmentation de 30 millions de dollars US des prévisions de dépenses de fonctionnement globales disponibles pour la période d'allocation 2020-2022 ([GF/B45/DP03](#))

Le Secrétariat considère qu'afin de maintenir les investissements existants dans les capacités stratégiques et de garantir un financement suffisant pour les initiatives prioritaires en 2022, une augmentation du plafond OPEX 2020-2022 est nécessaire. Continuer à fonctionner sous le plafond de 900 millions de dollars approuvé par le Conseil pour le cycle mettrait en péril les investissements réalisés à ce jour et nécessiterait une réduction potentielle des capacités du Secrétariat pendant une année où le Secrétariat devra se concentrer sur la préparation de la mise en œuvre de la prochaine stratégie. Par conséquent, le Secrétariat a proposé qu'un plafond révisé de 930 millions de dollars pour la période 2020-2022 soit recommandé au Conseil pour approbation. La justification de cette proposition est que 2022 marque la fin du cycle de la stratégie actuelle et la transition vers la suivante, ce qui nécessitera une préparation importante, notamment pour le cycle d'allocation 2023-2025. Tout cela se produira dans un contexte où l'on prévoit que la COVID-19 continuera à avoir un impact et à perturber les programmes et les opérations.

Sur la base de la recommandation du Comité d'audit et finances, le Conseil d'administration a approuvé l'augmentation de 30 millions de dollars des dépenses de fonctionnement globales prévues pour la période d'allocation 2020-2022, afin de faciliter la mise en œuvre d'activités critiques en 2022 ; de sorte que le montant mis à disposition pour les dépenses de fonctionnement pour le cycle d'allocation 2020-2022 sera de 930 millions de dollars.

Points de décision électroniques confirmés avant la 45ème réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration avait déjà approuvé plusieurs points de décision par vote électronique avant la réunion. Ces points de décision sont les suivants:

Rapport financier annuel 2020 & États financiers statutaires 2020

Le Conseil autorise la publication, et approuve les états financiers statutaires 2020 du Fonds mondial, qui ont été audités par KPMG SA (GF/B44/ER15).

Le Conseil autorise également la publication, et par conséquent approuve, le rapport financier annuel 2020 du Fonds mondial, y compris les états financiers annuels 2020 qui ont été audités par KPMG SA, comme indiqué à l'annexe 1 du document GF/B44/ER15.

Deuxième prolongation du délai d'inclusion des produits COVID-19 dans le pilote wambo.org

Sur la base de la recommandation du Comité stratégique, le Conseil d'administration a approuvé le changement de la date de fin de la période pendant laquelle les transactions non financées par le Fonds mondial pour les produits COVID-19 peuvent être émises sous forme de bons de commande par wambo.org jusqu'en novembre 2022 ou jusqu'à ce que le Conseil d'administration approuve une stratégie future pour wambo.org, si cela se produit plus tôt, et confirme que toutes les autres conditions et flexibilités énoncées dans GF/B43/EDP07 continueront de s'appliquer.

Le coût des licences supplémentaires associées à l'utilisation de wambo.org sera absorbé dans les forfaits de licences existants du Secrétariat, qui comprennent actuellement quelques licences non utilisées. Si des licences supplémentaires sont nécessaires, les coûts et les options pour couvrir ces coûts seront évalués par le Secrétariat. Les coûts liés à l'expansion du catalogue de produits pour inclure les produits liés à la COVID-19, déjà encourus suite à la création du mécanisme de ressources COVID-19 (C19RM) sous GF/B42/EDP11, seront gérés dans le cadre du budget existant et seront encourus

indépendamment de cette décision. Il n'y a pas d'autres implication budgétaire prévue à l'heure actuelle, puisque l'inclusion des nouveaux acheteurs et les transactions seront gérés par le personnel existant.

Révisions du mandat du conseiller en éthique

Le mandat de l'actuel responsable de l'éthique expirera en avril 2022. Le Comité d'éthique et de gouvernance a travaillé sur un document qui résume le processus et les étapes de haut niveau en vue du lancement du processus de recrutement, conformément aux procédures standard du Fonds mondial. Une révision des termes de référence du Chargé de l'éthique du Fonds mondial, en accord avec les politiques actuelles d'éthique et d'intégrité, et pour codifier les pratiques dans leur mise en œuvre a été soumise à l'approbation du Conseil et approuvée.

[Read More](#)
